

IMMIGRATION POURQUOI IL FAUT TOUT DIRE

POURQUOI ON EN PARLE

Le référendum suisse renvoie les partis politiques français à la faiblesse de leurs réflexions sur l'intégration. L'immigration ne doit pas être qu'un argument électoral. Tout reste encore à inventer. Dans la sérénité.

PAR HERVÉ NATHAN

Une maladie court en Europe. Elle s'appellerait le « virus suisse », selon *Libération* qui en a fait sa une. Les Helvètes, consultés lors d'une votation à l'initiative du parti d'extrême droite UDC, ont demandé, à 50,34 %, que le gouvernement en finisse avec non pas l'immigration tout court, mais « l'immigration de masse ». « Consternée », la Commission européenne a aussitôt sorti l'arme atomique : si la Suisse n'admet pas les citoyens européens sur son sol, elle devra aussi rompre tous les accords économiques qui vont avec. L'Europe, tu l'aimes comme elle est ou tu la quittes ! Que ces obtus de Suisses, qui n'ont même pas l'excuse du chômage pour jeter les immigrés dans le lac de Genève, le sachent : la libre circulation des personnes, c'est sacré. C'est drôle, on n'avait pas entendu les dirigeants de l'Union européenne menacer le pays de rompre avec lui toutes relations commerciales s'il s'obstinait à conserver son secret bancaire...

Cette indignation masque une réalité en Suisse : en quelques

années, l'immigration en provenance des pays limitrophes (Allemagne, Italie, France) mais aussi du Portugal, a atteint 23,3 % d'une population de 8 millions d'habitants. Pas de quoi remettre en cause le plein-emploi. Mais assez pour susciter l'inquiétude des citoyens.

En France, certains responsables politiques se sont rués dans la brèche pour instrumentaliser la question de l'immigration. On a ainsi vu Christian Estrosi, maire UMP de Nice, réclamer haut et fort une consultation populaire du même type chez nous, avant même que Marine Le Pen ne formule la même idée. « On connaissait la tendance de l'UMP à courir derrière le Front national. La nouveauté, c'est qu'aujourd'hui l'UMP précède le FN sur le terrain de l'extrême droite », a réagi Eduardo Rihan Cypel, porte-parole du PS.

Un référendum en France ? Mais avec quelle question ? « Voulez-vous mettre une barrière à l'entrée des citoyens européens ? » « Ou des non-Européens ? » Dans ce dernier cas, la consultation n'aurait pas grand sens, puisque les restrictions que demandent les Suisses existent déjà chez nous. Qui plus est, les >

Chiffres clés

37 % C'est le taux de pauvreté chez les immigrés, contre 14 % pour l'ensemble de la population. Il est encore de 20 % dans la « deuxième génération » (source : OCDE).

0,52 % du PIB C'est le « déficit budgétaire des immigrés », c'est-à-dire la différence entre les recettes qu'ils génèrent et les dépenses qu'ils absorbent. A noter : ce déficit est apparu récemment, à cause du vieillissement des immigrés, qui accèdent donc à la retraite. Ce calcul ne prend pas en compte les contributions des enfants d'immigrés nés en France, devenus travailleurs à leur tour (source : OCDE).

5,3 MILLIONS D'IMMIGRÉS EN FRANCE (étrangers et Français nés étrangers hors de France), soit 9 % de la population en 2011, contre 13 % en Allemagne, 14,6 % en Espagne et 27,3 % en Suisse.

46 000 RÉGULARISATIONS de sans-papiers en France en 2013. Moins de la moitié correspondent à des situations de travail.

164 BÉNÉFICIAIRES du droit d'asile pour 1 million d'habitants en France. C'est mieux qu'en Allemagne (144), mais c'est inférieur à la moyenne de l'OCDE (224).

pierre-yves brunaud / picturetank

LE VRAI PROBLÈME DE L'IMMIGRATION n'est pas dans les chiffres, mais dans le réel de ceux qui la vive, les immigrés et leurs enfants. Contrairement aux années 50, 60 et 70, l'entrée en France aujourd'hui exclut l'insertion par le travail. Ici, boulevard de la Chapelle, à Paris.



immigrants de la confédération, à l'exception évidemment des exilés fiscaux, s'y installent pour travailler. A l'inverse de la situation en France, où l'immigration de travail a été réduite au minimum : moins de 20 000 personnes par an en moyenne, contre 80 000 pour des motifs familiaux, 16 000 réfugiés politiques et humanitaires et 60 000 étudiants. Pour les entreprises, l'immigration légale n'est plus, et de loin, ce réservoir qui permettait autrefois de combler les manques de main-d'œuvre. D'autres circuits existent : les sans-papiers (entre 250 000 et 400 000, selon des estimations très fragiles) sont une première source de « délocalisation intérieure », selon l'expression de la CGT. Mais les « travailleurs détachés » venus de l'Union européenne le sont plus encore, eux dont le nombre a décuplé en dix ans (300 000 aujourd'hui) et qui ont l'avantage de travailler sous le régime de protection sociale de leur pays d'origine. Une nouvelle famille d'immigrés ultraflexibles : une fois la mission terminée, les « détachés » repartent. Pas besoin de formation, de logements pérennes, peu de gestion administrative. « C'est le rêve des gouvernants : l'immigration circulaire et temporaire », explique El Mouhoub



pascal laeuner / reuters

MESURE RADICALE
En 2008, le parti suisse UDC faisait déjà campagne pour l'arrêt de l'immigration de masse. Le 9 février 2014, 50,34 % des Helvètes ont validé cette demande.

Mouhoub, économiste et professeur à Paris-Dauphine.

“PALLIATIF TEMPORAIRE”

Pourtant, à en croire les experts, l'immigration n'est plus la réponse toute faite aux questions démographiques. On s'est aperçu, par exemple, que les immigrés vieillissaient – comme tout le monde... – et finissaient par partir à leur tour à la retraite, accentuant du coup la crise des systèmes de protection sociale des pays développés. Ou que les pays en voie de développement rechignaient à laisser filer des diplômés qu'ils ont eu tant de mal à éduquer. Un rapport du très libéral Conseil d'analyse économique, publié en 2009 (1), reconnaissait

ainsi que « l'immigration n'est qu'un palliatif temporaire » des « rigidités du marché du travail ».

Est-ce à dire que l'immigration ne serait plus un problème ? Telle était la thèse d'un gros dossier publié en novembre dernier par le Point. Notre confrère a déployé beaucoup d'efforts et de statistiques pour nous persuader que « la France est un pays fermé ». La preuve : les 200 000 personnes qu'elle accueille chaque année sur son sol ne représentent que « 0,33 % de sa population ». L'équivalent de la population d'une ville comme Rennes. Franchement, pourquoi s'en faire ? « L'ampleur des phénomènes migratoires est partout dans le monde surestimé par les opinions publiques », pouvait-on lire dans l'hebdomadaire. On n'est pas loin du célèbre « changez le peuple » de Bertolt Brecht !

Le problème, en vérité, n'est pas dans les chiffres, mais dans le réel de ceux qui vivent l'immigration, les immigrés et leurs enfants qui subissent les discriminations, et les classes populaires à qui on demande de les accueillir, sans trop leur demander si cela leur convient. L'immigration a une histoire, qui n'est pas un long fleuve tranquille. Jusqu'à dans les années 70, les immigrés venaient majoritairement des pays du sud de l'Europe. Les Portugais en tête, puis les Espagnols et les Italiens. La génération suivante, venue du Maghreb et d'Afrique, est entrée à l'usine, où elle s'est forgé une culture ouvrière. Nombre de ces immigrés ont adhéré aux

QUAND L'EUROPE DE L'EST BOUGE...

La crise et l'élargissement de l'Union européenne ont modifié les flux migratoires. Alors que l'intégration des pays du Sud dans l'Europe avait coïncidé avec la fin de la migration de leurs citoyens vers le Nord, celle des pays de l'est de l'Europe, au contraire, fait apparaître une véritable hémorragie de travailleurs en Pologne, Roumanie et Bulgarie. Près de 1 million de Polonais sont allés s'installer en Grande-Bretagne après 2004, alors que Londres en attendait... 15 000. Plus de

3,5 millions de Roumains ont choisi l'exil, sur une population de 22 millions d'habitants. L'Italie et l'Espagne ont accueilli 2 millions de Roumains et 300 000 Bulgares, soit 4 % de la population du petit pays balkanique. Mais c'est surtout l'Allemagne qui voit converger ces immigrés de l'Est : 7 millions d'entre eux se sont installés sur son territoire, auxquels s'ajoutent 2 millions d'« Allemands ethniques », rapatriés depuis 1989 (lire l'article de Thomas Schnee, p. 18). Peter Hartz*, l'inspirateur des lois sociales

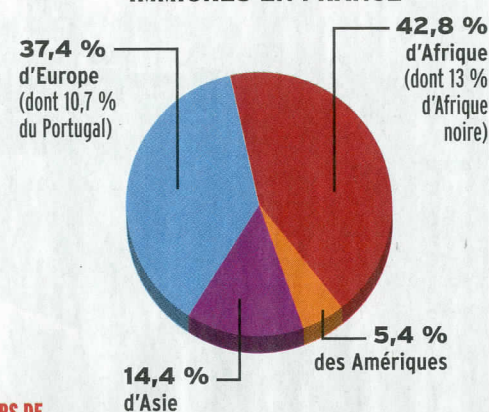
de Gerhard Schröder, rêve aujourd'hui d'un superstatut de migrant, l'« europatrié », qui concrétiserait enfin l'existence d'un marché du travail à l'échelle de l'Union. Son modèle ? « Un jeune chômeur européen, bénéficiaire d'un programme financé et coordonné par la Commission européenne, qui s'installerait provisoirement dans un autre Etat pour y travailler et y être formé. » ■ H.N.

* « Pour une réforme du marché du travail en Europe », Peter Hartz, En temps réels, janvier 2014.

syndicats, participé à des conflits sociaux au côté d'ouvriers français. La revendication « à travail égal, salaire égal » a permis à chacun de gagner sa place dans la société en créant une solidarité qui dépassait les origines géographiques. Depuis, les syndicats ont largement décliné, et l'entrée en France, qui s'effectue désormais pour des raisons majoritairement familiales, exclut l'insertion directe par le travail. Pis encore, c'est tout le paysage qui a changé, rappelle le géographe Christophe Guilluy, auteur de *Fractures françaises* : « Jusqu'à dans les années 70, les immigrés étaient plongés à leur arrivée dans un fonds social commun aux classes populaires. Ce n'est plus le cas des métropoles d'aujourd'hui, très inégalitaires, où les quartiers qui sont des sas d'entrée des immigrants font face aux villes les plus riches de France. »

Depuis le début des années 2000, les pratiques culturelles et religieuses des immigrés du

PROVENANCE DES IMMIGRÉS EN FRANCE



À REBOURS DE CERTAINES THÈSES POPULISTES, le chômage touche plus les immigrés que les Français : + 5,6 % pour les hommes et + 6,5 % pour les femmes.

UN CHÔMAGE RENFORCÉ
(Taux de chômage en 2010 des immigrés)

Hommes	13,9 %	+ 5,6
Femmes	15,2 %	+ 6,4

Différence avec la population née en France

(Source : OCDE)

Maghreb ou d'Afrique subsaharienne ne se fondent plus aussi facilement dans le creuset tricolore. Du coup, le système d'intégration à la française grippe. Selon un rapport de l'OCDE (2) publié en 2008 et que le gouvernement de l'époque s'était évertué à planquer sous le tapis, la France a « parqué » les familles originaires du continent africain. Les zones urbaines sensibles hébergent « environ 25 à 30 % des personnes originaires du Maghreb, 30 % des enfants d'autres immigrés d'origine africaine, ainsi que plus de 30 % des enfants âgés de 15 à 40 ans d'immigrés africains », notait l'OCDE. Le résultat sur la deuxième génération est catastrophique : « La situation en France des enfants d'immigrés est beaucoup moins favorable que celle qu'ont connue leurs parents, en particulier pour les enfants d'origine africaine et maghrébine. » Et leur faible niveau d'éducation pénalise ensuite leur accès à l'emploi.

Ces ghettos sociaux, qui font fuir les plus anciens résidents, >

THÉÂTRE DE PARIS
CLAUDE WILD, M.E.C. PRODUCTIONS
ARTS LIVE ENTERTAINMENT et LE THÉÂTRE DE PARIS

EDDY MITCHELL
FRED TESTOT

EVELYNE DANDRY
GÉRARD LOUSSINE
CHLOÉ SIMONEAU
STÉPHAN WOJTCWICZ

UN SINGE EN HIVER

Mise en scène STÉPHANE HILLEL
D'après le film réalisé par HENRI VERNEUIL
Dialogué par MICHEL AUDIARD
Adapté par FRANÇOIS BOYER
Tiré du roman d'ANTOINETTE BLONDIN
Adaptation théâtrale de STÉPHAN WOJTCWICZ

LOCATION 01 48 74 25 37
WWW.THEATREDEPARIS.COM
MAGASINS FNAC / CARREFOUR / 0 892 683 622 / WWW.FNAC.COM

À PARTIR DU 27 FÉVRIER

RTL

menacent de se transformer en ghettos ethniques. La démographe Michèle Tribalat a montré la propension des derniers arrivants, isolés de fait de la société française, à vivre « entre soi », jusqu'à pratiquer le mariage endogame. Les unions entre des personnes de nationalité française mais avec un conjoint du pays d'origine constitueraient une forte proportion des 50 000 mariages mixtes célébrés chaque année. Au sein des quartiers, les différentes nationalités ne cohabitent plus harmonieusement. Pour Christophe Guilluy, « l'assimilation républicaine est une page terminée. Le modèle multiculturel s'impose, même s'il n'est pas voulu. Or, comme il génère des séparations multiples entre populations, il sera bien plus compliqué à gérer que l'assimilation ».

ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE

Le miroir déformant de la Suisse renvoie donc les partis politiques français à l'inanité de leurs réflexions sur la question de l'intégration des immigrés et de leurs familles. Le Front national ne parle que de refoulement, au nom de cette « préférence nationale » qui n'est rien d'autre qu'un programme d'expulsion d'une partie de la population vivant dans l'Hexagone. Arrivée au pouvoir, Marine Le Pen interdirait non seulement l'entrée de nouveaux immigrés non français, y compris les conjoints de Français non français, mais, en privant les étrangers du bénéfice de la protection sociale et de l'accès à l'emploi et au logement, elle provoquerait également leur exode hors de France.

Pour l'UMP, l'immigration est d'abord un facteur de désordre social. C'est la raison pour laquelle Nicolas Sarkozy en avait confié la gestion au ministère de l'Intérieur. Mais il a lamentablement échoué dans sa tentative d'instituer une « immigration choisie » dont l'ambition était de modifier d'autorité les flux migratoires pour privilégier la venue de tra-



Pierre Bouliat / Cosmos

LA GOUTTE-D'OR, PARIS, 1955

« Jusque dans les années 70, les immigrés étaient plongés à leur arrivée dans un fonds social commun aux classes populaires. Ce n'est plus le cas des métropoles d'aujourd'hui, très inégalitaires », explique le géographe Christophe Guilluy.

vailleurs asiatiques. Une commission de juristes, présidée par Pierre Mazeaud, avait rappelé au président de la République que vivre en famille était un droit fondamental sur lequel la France ne pouvait s'asseoir, du moins sans changer profondément sa Constitution et dénoncer des conventions internationales qui la lient. Six ans plus tard, l'UMP, lors de sa convention de décembre dernier, a annoncé vouloir « reprendre le contrôle de l'immigration » (3) en concoctant un programme essentiellement répressif, sans renoncer à quelques chimères comme « réduire l'immigration légale, tout en attirant les meilleurs talents », alors que la carte « compétences et talents », instituée par la droite en 2006, s'est soldée par un fiasco retentissant !

La gauche, elle, revient de loin. En 2011, une note du laboratoire à idées Terra Nova envisageait l'immigration comme une simple clientèle : « La France de la diversité est presque intégralement à gauche. L'autopositionnement des individus révèle un alignement des Français d'origine immigrée, et plus encore

de la deuxième génération, à gauche – de l'ordre de 80-20. On retrouve des scores de cette ampleur dans les bureaux de vote des quartiers populaires, et encore de 62-38 dans les zones urbaines sensibles. » Une analyse purement électorale qui pouvait faire craindre le pire, en ce qu'elle tendait à acter, voire à justifier, la dérive communautariste à l'œuvre dans certaines villes. Jean-Marc Ayrault, *in extremis*, a écarté ce danger et remis la gauche dans ses principes. La « feuille de route du gouvernement » qu'il a arbitrée le 11 février place au centre de la table l'égalité républicaine. En présentant des mesures qu'il juge lui-même « toutes consensuelles », le Premier ministre espère rebâtir une politique qui permettrait de « réaffirmer la capacité de la France à intégrer ». Manière d'avouer que tout reste à faire. ■ H.N.

(1) « Immigrations, qualifications et marché du travail », de Gérard Saint-Paul, CAE.

(2) « L'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail en France », OCDE, 2008.

(3) « Politique d'immigration, reprenons le contrôle », Etats généraux de la reconquête, décembre 2013.

IL FAUT « RÉAFFIRMER LA CAPACITÉ DE LA FRANCE À INTÉGRER. » JEAN-MARC AYRAULT

“LE MÊME FLUX D'IMMIGRÉS QUE PENDANT LES TRENTE GLORIEUSES”

Marianne : Officiellement, 200 000 personnes environ s'installent en France chaque année, un niveau faible en comparaison d'autres pays développés, comme l'Allemagne. Vous affirmez que cette présentation masque à la fois l'importance relative de l'immigration par rapport à la population totale et les changements dans sa composition.

Michèle Tribalat : Je n'affirme rien de tel. Le flux d'immigration dépasse 200 000 seulement depuis 2002 (voir la série 1994-2008 établie par Xavier Thierry à l'Ined). Je critique l'usage du solde migratoire pour définir le régime migratoire de la France. Ce solde est le résidu de l'équation démographique de l'année : + 39 000 en 2010 (Insee). Il n'est pas mesuré, comme dans d'autres pays, à partir d'un enregistrement des entrées (que l'on connaît très imparfaitement) et des sorties du territoire (que l'on ne connaît pas). Dans mon livre, je montre que ce solde global, à supposer qu'il soit correctement estimé, fait la moyenne entre un solde migratoire positif des immigrés et un solde migratoire négatif des natifs. J'explique aussi qu'il faut distinguer deux arguments : celui qui suppose que nous sommes historiquement dans un régime migratoire de basse intensité et celui qui nous situe par rapport à nos voisins. En termes relatifs, l'accroissement de la proportion d'immigrés dans les années 2000 est comparable à celui observé pendant les Trente Glorieuses, même si les flux ont été moins intenses qu'au Royaume-Uni, par exemple. La définition de l'immigration en Allemagne n'a rien à voir avec celle de la France. Les chiffres ne sont pas directement comparables.

La démographe regrette la mort du modèle français d'assimilation, le plus à même, selon elle, de protéger la cohésion sociale. PAR MICHÈLE TRIBALAT



Jean-paul guillobeau / express-rea

MICHÈLE TRIBALAT est démographe. Dernier ouvrage paru : « Assimilation. La fin du modèle français », éd. du Toucan, 2013.

Dans vos travaux, vous accusez les dirigeants français de masquer la croissance de la population pratiquant l'islam, qui provoquerait le rejet des Français sécularisés, mais, en Suisse, le parti UDC a réussi à imposer une votation contre « l'immigration de masse », alors que celle-là provient des pays limitrophes : Allemagne, Italie, France, Portugal ?

M.T. : Je n'accuse personne. Je critique les évaluations « au doigt mouillé » de la population musulmane qui ont, au contraire, eu tendance à la surestimer. Cela fait des années que l'on répète que nous avons entre 5 et 6 millions de musulmans, sans aucun début de justification statistique. J'ai estimé à 4,2 millions le nombre de musulmans en 2008. En 2014, on doit être proche des 5 millions annoncés depuis si longtemps. Dans mon livre, je donne mes sources et ma

méthode d'estimation. Quant à la Suisse, elle a connu ces dernières années des flux massifs de citoyens de l'UE. De 2002 à 2012, leur population a gagné 342 000 personnes, l'équivalent en France d'un accroissement de 2,7 millions. Une majorité de Suisses trouve que cela fait beaucoup trop. C'est un petit pays qui n'ambitionne pas de devenir aussi peuplé que les Pays-Bas ou la Belgique.

Vous ne croyez pas à l'« intégration » des immigrés et soutenez le retour au modèle assimilationniste. Mais le problème n'est-il pas qu'on a entassé les pauvres avec les pauvres, et la condition première ne serait-elle pas de casser ces ghettos sociaux ?

M.T. : Je ne prône pas le retour au modèle d'assimilation. J'en déclare, au contraire, le décès. Je montre que les conditions de fonctionnement de ce modèle ne sont plus réunies. Je pense, avec Paul Collier [Exodus. How Migration Is Changing Our World, Oxford University Press], que ce modèle est pourtant éthiquement défendable et a plutôt des effets positifs sur la confiance et la cohésion sociale, et donc sur le consentement à la redistribution. Contrairement au multiculturalisme, ce modèle n'attribue pas aux minorités des cultures particulières qu'il faudrait à tout prix préserver. L'abandon du modèle d'assimilation conduit à un séparatisme beaucoup plus grand. Les « ghettos » dont vous parlez ne sont pas fabriqués seulement d'en haut mais tiennent aussi à la mobilité des individus qui s'évitent ou se regroupent en fonction de leurs affinités et de leurs moyens. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR HERVÉ NATHAN

CINQ QUESTIONS POLÉMIQUES...

L'IMMIGRATION FAIT BAISSER LES SALAIRES ? OUI, MAIS CEUX DES IMMIGRÉS

On a beaucoup glosé sur les insupportables pressions à la baisse qu'exercerait sur les salaires tricolores l'entrée en France de nouveaux immigrants. Extrapolant à partir des travaux d'économistes américains, Marine Le Pen a même chiffré ce rapport : 1 % d'arrivées égale 1,2 % de perte de revenus. Un calcul qui n'a guère de sens puisque la flexibilité des emplois et des rémunérations outre-Atlantique est sans rapport avec celle qui prévaut sur le marché de l'emploi tricolore, structuré par l'existence d'un Smic à 9,43 € brut, contre 5,25 actuellement aux Etats-Unis, et des grilles de rémunérations des conventions collectives dont l'application est obligatoire pour les entreprises. Le modèle français est un bouclier efficace contre la concurrence sauvage sur le marché du travail.

A gauche, en revanche, on tient souvent un raisonnement inverse. Considérant que les immigrants, même frappés par le sous-emploi, nourrissent l'activité et la consommation du pays, on estime, en s'appuyant notamment sur les publications de l'économiste El Mouhoub Mouhoud, que les immigrants génèrent une augmentation de l'emploi, donc des revenus. En fait, les études datent et sont souvent théoriques. L'effet de l'immigration sur les salaires de l'ensemble de la population hexagonale est en fait marginal au niveau global, mais différencié selon les secteurs. Dans des secteurs comme la restauration, la construction, les gardes d'enfants ou les aides à la personne, la concurrence de nouveaux arrivants venus de l'extérieur de

l'Union européenne et souvent peu qualifiés fragilise essentiellement l'existence de ceux qui sont arrivés juste avant eux. Dans cet ordre d'idées, la présence de nombreux travailleurs sans papiers, dépourvus de droits et précarisés, représente un volant de main-d'œuvre idéal pour les patrons qui veulent faire jouer les salaires à la baisse. C'est, avec les discriminations à l'embauche, ce qui explique que le taux de chômage chez les immigrants soit plus élevé que celui de la population active générale, atteignant même 23 % pour ceux originaires du continent africain. ■

LES EXPULSIONS ? LES VÉRITABLES ET LES BIDONNÉES

Alors qu'il vient de présenter les chiffres 2013 de la lutte contre l'immigration irrégulière, le 31 janvier, Manuel Valls fait assaut de pédagogie pour tenter de désarmer l'opposition. « Mon prédécesseur affichait des chiffres magnifiques en matière d'« éloignements contraints », plaide le ministre de l'Intérieur, mais ces chiffres sont le fruit des retours aidés vers la Roumanie ou la Bulgarie, un système qui aurait généré un véritable trafic », avec la venue en France de personnes uniquement désireuses de toucher la prime. En clair, le gouvernement précéderait de l'argent inutilement pour faire monter le nombre des expulsions « aidées » : 14 981 en 2012, contre 6 228 en 2013. Autre artifice démasqué : on incitait les services à inclure dans le calcul les « départs spontanés ». Des chiffres aussi « artificiels », insiste le ministre, que certains de ceux que l'on croisait à l'époque dans le bilan de la lutte contre la délinquance... Pas sûr que tous les électeurs soient sensibles à

LE FANTASME DE LA SUBSTITUTION d'un peuple par un autre ne tient pas. Les immigrants venus d'Afrique sont 3 millions, soit moins de 5 % de la population. Les enfants de ces migrants sont aussi 3 millions. Trois régions accueillent plus de la moitié de ces immigrants : l'Ile-de-France, Paca et Rhône-Alpes.

la démonstration, mais, ce jour-là, Valls reconnaît que près de 80 % des déboutés du droit d'asile ne sont pas reconduits dans leur pays, au risque de laisser se diffuser l'idée de « l'impuissance de l'Etat ». Une conséquence directe du délai de traitement des dossiers : autour de quatorze mois.

Comment s'extraire d'une course aux chiffres truquée d'avance ? « La seule réponse, c'est d'être transparent et efficace », affirme le premier flic de France. Et d'avancer son « bon » chiffre de l'année : la hausse de 14 % du nombre de filières d'immigration clandestine démantelées. ■

LES IMMIGRÉS ONT UNE RETRAITE DORÉE ? FAUX

Les vieux immigrants bénéficieraient d'un cadeau formidable : un minimum vieillesse automatique, supérieur à celui distribué aux Français et sans aucune obligation. C'est faux : l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa, 777,65 € pour une personne seule), qui est un revenu différentiel (on en déduit les autres revenus),

ET NOS RÉPONSES

est accessible à tous les résidents en France, quelle que soit leur nationalité. Mais, pour les immigrants non-membres d'un pays de l'Union européenne, il existe une condition restrictive forte : avoir travaillé régulièrement, c'est-à-dire avoir cotisé et avoir un permis de travailler, pendant au moins dix ans. Conclusion : l'Aspa ne crée pas d'appel de « vieux oisifs » sur le territoire. ■

LES CLANDESTINS MIEUX SOIGNÉS QUE LES FRANÇAIS ? FAUX

Deux cent soixante-quatre mille personnes en situation irrégulière ou en attente de l'examen de leur situation bénéficient de l'aide médicale d'Etat (AME), dont le coût de 800 millions d'euros est à la charge de l'Etat. Mais l'AME n'est pas un « avantage » : pour avoir droit à la prise en charge des soins, il faut vivre sous le seuil de pauvreté, comme les 4,5 millions d'assurés sociaux français et étrangers réguliers qui sont à la CMU-C, bien plus généreuse en matière de remboursement (notamment pour les lunettes et les soins dentaires).

Selon Christian Jacob, président du groupe UMP à l'Assemblée, la fraude à l'AME serait « massive ». En fait, son collègue UMP Claude Goasguen avait remis un rapport en 2001 et ne dénombrait que... 24 cas de fraude ! ■

LE "GRAND REMPLACEMENT" DE LA POPULATION ? FAUX

Le « grand remplacement » a été popularisé par l'écrivain réactionnaire Renaud Camus dans un livre dont c'est le titre. Il s'agirait de « la substitution d'un peuple par un autre, partout : dans les rues, les métros, les universités, les écoles, surtout dans les prisons... » expliquait-il alors. Pour résumer la thèse, les millions de musulmans, alliés aux Antillais, aux harkis et aux Roms installés en France représenteraient déjà de 11 à 13 millions de personnes et ont une telle fécondité qu'ils seront bientôt majoritaires. Le genre de cauchemar propre à enflammer les réseaux sociaux. Heureusement, la démographie ne se résume pas à l'addition des fantasmes. Les immigrants (fran-

çais ou non) venus d'Afrique sont 3 millions, soit moins de 5 % de la population. Les enfants de ces migrants sont aussi 3 millions. Mais un descendant d'immigrés n'est pas la copie de ses ancêtres. Selon l'Insee, la moitié des enfants d'immigrés n'a qu'un seul parent immigré. Et 64 % de ceux qui vivent en couple ont un conjoint « ni immigré ni descendant d'immigrés », même si certaines populations, notamment africaines, ont une forte tendance à l'endogamie, selon la démographe Michèle Tribalat. Les descendants d'immigrés se fondent donc dans la population, même si c'est plus difficilement et plus lentement qu'autrefois. Reste la concentration : trois régions, l'Ile-de-France, Paca et Rhône-Alpes, accueillent plus de la moitié des immigrants. Et, dans le département de la Seine-Saint-Denis, le nombre d'étrangers et de leurs descendants dépasse celui des Français d'origine qui ont migré vers la périphérie de la région parisienne. Dans l'ouest de la France, la proportion d'immigrés ne dépasse pas 3 %. Plutôt qu'à un « grand remplacement », l'immigration peut aboutir à une ségrégation spatiale. ■ L.D., F.P. ET H.N.



SEINE-SAINT-DENIS RECHERCHE ÉTAT, DÉSESPÉRÉMENT

Confronté à l'afflux de migrants, le 93 en appelle à la responsabilité des pouvoirs publics. Dans ce département francilien, l'un des plus riches du pays mais dont la population est aussi la plus pauvre de France, les acteurs sociaux sont débordés. PAR PERRINE CHERCHÈVE

Il a fallu un drame et le coup de gueule de Catherine Peyge, maire PCF de Bobigny, pour que les projecteurs s'allument un court instant sur la Seine-Saint-Denis. Le 12 février, Mélissa, une fillette de 8 ans, est morte brûlée vive dans l'incendie du campement rom rue des Coquetiers où s'entassaient aujourd'hui 200 personnes originaires de Roumanie et de Bulgarie. « La France est un pays riche, mais elle laisse des citoyens européens vivre dans des bidonvilles. Il y aurait des citoyens ++ et des citoyens --. C'est insupportable ! » s'indigne Catherine Peyge, qui réclame l'éradication de ces baraquements « meurtriers », assortie d'une véritable politique publique d'hébergement que les communes seules ne peuvent pas assumer. « C'est à l'Etat de décider ! » réclame-t-elle.

L'Etat ! Dans le 93, on ne compte plus le nombre de fois où les élus, confrontés à l'afflux de migrants rappellent « l'Etat » à ses responsabilités. Comme au cours de l'été 2011, quand le département a dû faire face à l'arrivée massive de mineurs étrangers isolés dans l'indifférence générale... Jusqu'à ce que Claude Bartolone, alors président du conseil général, tape du poing sur la table. Plus question d'héberger un seul nouvel entrant tant que les pouvoirs publics continueront de faire l'autruche ! menace-t-il à l'époque. « Le gouvernement nous

met dans une situation de ne plus avoir les moyens de [les] accueillir dignement », accuse-t-il, en rappelant que la Seine-Saint-Denis avait dépensé 35 millions d'euros en 2010 pour prendre en charge 943 jeunes, soit 20 % de son budget consacré à l'enfance...

CASSE-TÊTE

Comment habiller Pierre sans déshabiller Paul ? Dans la Seine-Saint-Denis, l'équation vire souvent au casse-tête. Paradoxe d'un territoire, l'un des plus riches du pays – « le cinquième contributeur au PIB », rappelle Catherine Peyge –, mais dont la population est la plus pauvre de France. Au dernier recensement, la Seine-Saint-Denis comptait 1,5 million d'habitants, dont 27,4 % d'immigrés, soit la plus forte proportion de l'Hexagone. En 2005, un jeune de moins de 18 ans sur deux était d'origine étrangère et quelque

150 000 clandestins y séjourneraient. Paradoxe d'un territoire qui s'enrichit grâce à la proximité de l'aéroport Roissy - Charles-de-Gaulle. Lequel aéroport est aussi la principale porte d'entrée des migrants. D'où l'arrivée perpétuelle d'étrangers qui viennent s'installer dans les quartiers déshérités de la banlieue nord. Depuis un quart de siècle, la Seine-Saint-Denis s'est ainsi petit à petit substituée à Paris dans l'accueil des immigrés : « gentryfication » de la capitale, regroupement familial, installation des familles dans le parc social du 93... Le fait est qu'on assiste aujourd'hui dans le département « à un double mouvement de paupérisation relative et à la montée des minorités d'origine africaine et asiatique », note l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU)*. Autrement dit, ces « minorités » sont précaires et ce « double mouvement » qui nourrit le repli communautaire ne facilite guère l'intégration, si on n'y met pas le paquet. « L'immigration non maîtrisée, en se concentrant dans certaines zones, alimente le communautarisme et la ghettoïsation. Cela rend de plus en plus improbable l'intégration des nouveaux arrivants », alerte aujourd'hui l'UMP, en avançant quelques statistiques éloquentes : entre 1968 et 2005, la part des jeunes d'origine étrangère est passée de 22 à 76 % à Clichy-sous-Bois, de 23 à 75 % à Aubervilliers, de 22 à 74 % à La Courneuve et de 12 à 71 % à Garges-lès-Gonesse.

En 2012, la préfecture a bien mis en place un « plan départemental d'intégration », avec pour objectif premier de renforcer l'apprentissage de la langue française, « premier pas vers l'intégration des personnes immigrées dans le pays d'accueil ».



nicolas krief / divergence

L'un des enjeux : apprendre le français aux jeunes migrants à scolariser dont le nombre, dicit le rapport, est en progression depuis deux ans. A l'arrivée, il n'est prévu d'ouvrir que deux nouvelles classes d'accueil, ce qui porterait leur nombre à 68 pour l'ensemble du département...

« La question de la Seine-Saint-Denis est celle des moyens. Et, ici, les moyens ne sont pas du même niveau que dans les autres départements d'Ile-de-France », martèle le Dr Christophe Prudhomme. Médecin urgentiste à l'hôpital Avicenne (Bobigny) et porte-parole de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France (Amuf), Prudhomme accuse l'Etat de ne pas respecter le principe d'égalité des citoyens devant les services publics. La preuve ? A Avicenne, une partie des bâtiments tombent en ruine et les équipes déjà débordées pallient la pénurie de médecins traitants dans le département, tout en pratiquant l'excellence. C'est d'ailleurs à Avicenne que le Dr Emmanuel Martinod a réalisé une première mondiale en greffant une bronche artificielle à un patient atteint d'un cancer du poumon. « Les collectivités locales sont prises à la gorge et tous les centres de santé sont déficitaires, assure-t-il. On a fait une sélection territoriale : on concentre les problèmes dans certaines zones, et après on les abandonne. »

Un sentiment d'abandon qui se nourrit des décisions imposées par

“ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS LIVRÉS À EUX-MÊMES”

L'école, pourtant l'alpha et l'oméga de l'intégration pour le ministre Vincent Peillon, est à l'abandon en Seine-Saint-Denis. « Dans le 93, on empêche ces enfants de réussir ! » déplore une directrice de primaire.

Paris, et que dans la Seine-Saint-Denis on n'a toujours pas encaissées. « Allez demander à l'AP-HP [Assistance publique-Hôpitaux de Paris] pourquoi elle a enlevé des moyens à Avicenne pour les donner à l'hôpital Georges-Pompidou, dans le XVI^e ! » grince encore Catherine Peyge. Dernière mauvaise nouvelle : dans ce territoire qui compte le moins de bureaux de poste d'Ile-de-France, La Poste vient de décider de délocaliser sa plate-forme de distribution hors du département. « On sera le seul département francilien à ne pas avoir de centre de tri », s'indigne l'élue.

SITUATION URGENTE

« Dans la Seine-Saint-Denis, l'ingénierie sociale est la meilleure d'Europe. Mais elle est débordée à cause des flux. Tous les maires de gauche disent : on gère, on gère, mais il y a un moment où ils n'y arrivent plus », tempère le géographe Christophe Guilluy, auteur de *Fractures françaises* (Flammarion). A l'école, l'accumulation des situations et les errements du ministère de l'Éducation ont même fini par désespérer les enseignants du 93 qui manifestaient le 13 février sous les fenêtres de Vincent Peillon. Motif : l'ambitieuse réforme du gouvernement pour l'éducation prioritaire a été revue à la baisse. A la maternelle, la scolarisation des tout-petits, présentée par le ministre comme

l'alpha et l'oméga de l'intégration, devrait se faire à moyens constants, même dans les quartiers sensibles. « Dans le Franc-Moisin [quartier de Saint-Denis] par exemple, seule une maternelle sur trois sera concernée. Et encore, elle devra fermer une classe pour ouvrir une toute petite section », assure Catherine, directrice de primaire à Saint-Denis et militante à la FSU, qui dresse un état des lieux édifiants. Dans le 93, l'institution est « défaillante », les élèves et les enseignants sont « livrés à eux-mêmes ». Elle-même assure n'avoir « plus de recul » face à des élèves qui sont tous « hors »... « On ne forme pas les jeunes collègues, on ne donne pas les moyens aux psychologues pour qu'ils puissent s'occuper de tous les signalements. On est toujours dans l'urgence », égrène-t-elle. « Comme tous les services sont débordés, ça fait boule de neige », dit-elle, en donnant l'exemple d'un gamin de 6 ans, placé en famille d'accueil à l'âge de 2 ans, qui présente des troubles du comportement et serait plus à sa place dans un institut thérapeutique éducatif que dans son établissement. Malgré l'urgence de la situation, il a fallu attendre six mois avant que son dossier ne soit traité. « Aujourd'hui, son éducatrice s'arrache les cheveux pour lui trouver une place dans un institut. A quel moment va-t-on lui donner sa chance ? s'exaspère-t-elle. On empêche ces enfants de réussir ! » ■



michel stoupak / citizenside